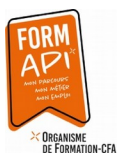


DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

CPJEPS



Spécialité	Lieu	Date limite d'inscription	Sélection	Dates de la formation
<input type="checkbox"/> Animateur d'activités et de vie quotidienne	<input type="checkbox"/> Besançon	24 Août 2020	1 ^{er} Septembre 2020	Du 7 Septembre 2020 au 30 Avril 2021
	<input type="checkbox"/> Besançon	30 Août 2021	31 Août 2021	Du 6 Septembre 2021 au 15 Avril 2022
	<input type="checkbox"/> Besançon	5 Septembre 2022	6 Septembre 2022	Du 12 Septembre 2022 au 21 Avril 2023

Merci de ne cocher qu'une seule case, selon vos choix de spécialité et de lieu de formation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM

Nom de jeune fille

Prénom

Lieu de naissance

Collez / Ajoutez
votre photo ici.

Date de naissance

Adresse

Tél Fixe

Portable

Code postal

Mail

Ville

NIVEAU D'ÉTUDE

Date de sortie du système scolaire

Dernière classe fréquentée

- Fin de scolarité obligatoire
 CAP BEP ou équivalent
 Brevet des collèges ou équivalent

- BAC ou équivalent
 BTS, DUT, DEUG
 Licence, Maîtrise
 Autre

Diplôme obtenu

DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS

- BAFA complet
 BAFD
 BASE
 BAPAAT / CPJEPS

- BEES 1^{er} degré
 BEES 2^{ème} degré
 DEFA / DEJEPS
 Autre (précisez)

Expériences professionnelles et/ou bénévoles dans le domaine de l'animation (sportive, socioculturelle, socio-éducative) :

Qu'est ce qui vous a amené à envisager la profession d'animateur.trice / coordinateur.trice ?

SALARIÉ.E	DEMANDEUR.SE D'EMPLOI
Employeur / Raison Sociale <input type="text"/>	Vous êtes inscrit.e à : <input type="checkbox"/> Pôle Emploi <input type="checkbox"/> Mission Locale
Adresse <input type="text"/>	Nom de l'organisme <input type="text"/>
Contact <input type="text"/>	Adresse <input type="text"/>
Téléphone <input type="text"/>	Nom du Référent <input type="text"/>
Mail <input type="text"/>	Votre n° Identifiant <input type="text"/>
Poste occupé <input type="text"/>	Date de votre inscription <input type="text"/>
Nature du contrat et date de fin <input type="text"/>	Indemnisation : <input type="checkbox"/> ARE <input type="checkbox"/> ASS <input type="checkbox"/> RSA <input type="checkbox"/> Non indemnisé.e <input type="checkbox"/> Reconnaissance travailleur.euse handicapé.e
Cadre financier de la demande <input type="text"/>	

FINANCEMENT DE LA FORMATION	
<input type="checkbox"/> Financement personnel Aides individuelles obtenues <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Prise en charge de votre employeur <input type="text"/>
Démarches en cours ou entreprises <input type="text"/>	<input type="text"/>

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Pour tout.e demandeur.euse :

- Une fiche d'inscription normalisée avec 2 photos d'identité.
- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Les copies de l'attestation de recensement **ET** du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
- L'attestation de formation aux premiers secours. **(PSC1 : obligatoire pour l'entrée en formation).**
- La ou les attestations (diplômes et/ou attestation de travail) justifiant de la satisfaction aux exigences préalables.
- Un CV accompagné des attestations d'employeurs.
- Une enveloppe format A4 timbrée au tarif lettre avec AR à l'adresse à laquelle le.la candidat.e désire recevoir son diplôme.
- Une lettre manuscrite de motivation.
- L'attestation d'accord de votre employeur de la prise en charge financière de la formation. (ou de l'OPCA correspondant). Après que le secrétariat ait vérifié la bonne constitution du dossier d'inscription, nous organiserons un entretien de sélection qui sera mené à partir de ces documents pour valider l'engagement, la valeur du projet d'alternance, le niveau d'encadrement requis et la place du tuteur.

Pour les demandeur.euse.s d'emploi :

- Notification d'admission ou de refus au titre des allocations chômage (à demander à votre antenne Pôle emploi).
- Photocopie de votre carte pôle emploi.
- Fiche projet d'entrée en formation délivré par le conseiller en évolution professionnelle d'une structure du service public régional de l'orientation ou AIF.

Les stagiaires issus du dispositif régional en amont de la qualification, ayant validé les prérequis pourront intégrer les formations du programme régional sans repasser de tests (sauf réglementation particulière). Ils devront néanmoins bénéficier d'une nouvelle prestation d'orientation qualifiée justifiant de leur entrée en formation.